



COMITÉ SYNDICAL

Mercredi 7 juin 2023

MONTELMAR

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023 : approuvé à l'unanimité

N°	Rapporteur	Objet	Vote
1	Julien CORNILLET	Remplacement de deux délégués au sein du comité syndical	Unanimité
2	Julien CORNILLET	Election d'un Vice-président au bureau syndical	Monsieur Jean-Marie ROUSSIN, élu à la majorité
3	Julien CORNILLET	Compte de gestion 2022	Unanimité
4	Olivier PEVERELLI	Compte Administratif 2022	Unanimité
5	Olivier PEVERELLI	Affectation des résultats 2022	Unanimité
6	Olivier PEVERELLI	Budget supplémentaire 2023	Unanimité
7	Julien CORNILLET	Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024	Unanimité
8	Julien CORNILLET	Passage à la nomenclature M 57 - Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement, choix de régime de provisions semi- budgétaires pour risques et charges	Unanimité
9	Julien CORNILLET	Passage à la nomenclature M 57 - Modalités de gestion des amortissements : adoption des durées d'amortissement, dérogation à la règle du prorata temporis	Unanimité
10	Julien CORNILLET	Règlement Budgétaire et Financier 2023-2026	Unanimité
11	Christelle RUYSSCHAERT	Rapport d'activités 2022	Unanimité

Compte-rendu des décisions

- Décision n° 2023.04.01D : attribution du marché SCoT & Santé : Hippocrate développement
- Décision n° 2023.05.02D : location d'un bureau aménagé et équipé

Fait à Montélimar, le 8 juin 2023

Julien CORNILLET  
Président du Syndicat Mixte  
du SCoT Rhône Provence Baronnies